



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT
AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN
DANS LA MRC DE RIVIÈRE DU LOUP

Figure 5
Description du milieu humain

PROJET

- Zone d'étude
- PHASE 1**
 - Site d'implantation d'éolienne
 - Chemin d'accès à construire et ligne de transport d'énergie enfouie
 - Ligne aérienne de transport d'énergie
 - Poste élévateur
- PHASE 2**
 - Site d'implantation d'éolienne
 - Site d'implantation d'éolienne optionnelle
 - Chemin d'accès à construire et ligne de transport d'énergie enfouie
 - Ligne aérienne de transport d'énergie

MILIEU HUMAIN

- UTILISATION DU SOL**
- Urbanisée, industrielle
 - Utilité publique
 - Agricole sur sol de classe 3
 - Agricole sur sol de classe 4
 - Agricole sur sol de classe 5
 - Agricole sur sol de classe 7
 - Agricole sur sol organique
 - Tourbière exploitée
 - Friche
 - Forestière
- Réserve autochtone Malécite
 - Villégiature
 - Terrain de golf
 - Sentier de motoneige
 - Sentier de motoquad projeté (approximatif)
 - Carrière ou sablière
 - Nappe aquifère
- INFRASTRUCTURES DE SERVICES PUBLICS**
- Site d'enfouissement désaffecté
 - Site de dépôt en tranchée existant
 - Tour de télécommunications
 - Poste électrique
 - Ligne de transport d'énergie
 - Autoroute
 - Route provinciale
 - Réseau routier secondaire
 - Voie ferrée

LIMITES

- Municipale
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Périmètre urbanisation principal
- Zone agricole permanente (CPTAQ)
- Lot

